



BULLETIN MUNICIPAL DE FRASNE LES MEULIERES

BULLETIN EDITE PAR LA MAIRIE

Tél : 03 84 70 22 20

N°29- JUIN/JUILLET 2018

Courriel : ccjdfrasne39@wanadoo.fr

Contacts élus :

maire : Laurence BERNIER

03 84 70 34 74 ou 06 89 43 14 00

1er adjoint : Régis BONVALOT

03 84 70 37 11- 06 78 94 44 51

2ème Adjointe : Marie LONDE

03 84 70 33 92-06 37 31 86 92

3ème adjoint : Daniel PRADEL

03 84 70 33 56 - 06 26 90 83 98

L'édition 2018 de la Fête de la musique a été un beau succès, tant par la qualité des musiciens , que par le nombre de participants, dans une ambiance bucolique et chaleureuse.

Nous remercions tout particulièrement les musiciens, les chanteurs : *Chloé, les Rayés, Desiroma Jazz Quartett, Acoustic Spirit, Cumbiaaa , M. Terrier , Clémentine, Amélie et Flore, Les pattes folles* et tous les bénévoles qui ont assuré du montage, au démontage, et garanti le bien-être de chacun.e, en particulier Lydia et Olga. Merci aussi aux parents de l'APE du Mont Guérin qui ont ravitaillé les participants, jusqu'à épuisement des stocks en boissons et sandwiches. On recommence en 2019 !



Plus d'infos sur <https://frasne-les-meulieres.fr>

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 8 juin 2018

Présents :

Laurence BERNIER, Régis BONVALOT, Roger CHATILLON, Laurent FOUCHÉYRAND, Alain LENAIN, Marie LONDE, Valérie MISIR, Daniel PRADEL et Manon VEQUAUD.

Excusés : Laurent FOUCHÉYRAND (pouvoir à Roger Chatillon) et Anne-Laure MIANCIEN (pouvoir à Laurence Bernier)

Secrétaire : Manon Véquaud

Présentation de l'ADMR de Montmirey-le-Château



Le conseil municipal a accueilli Madame Chantal Saget, présidente du comité local de l'ADMR pour une présentation de ses activités et des besoins de l'association. L'ADMR compte une centaine de bénéficiaires. 18 aides à domicile interviennent sur une quinzaine de communes du secteur.

Les prestations de l'ADMR

L'ADMR propose des personnels qualifiés qui peuvent vous aider à différents moments de la vie : après une naissance, un accident, un retour de l'hôpital.

Les personnels peuvent venir chez vous régulièrement tout au long de l'année, ou ponctuellement selon vos besoins :

- Aide aux familles, ménage et repassage, courses, garde d'enfants ...
- Aide à la personne, distribution des repas de la Grande Tablée (Dole), accès à la téléassistance (télé-alarme).

Ces services peuvent être en partie, pris en charge financièrement, sous certaines conditions.

Devenir bénévole de l'ADMR ?

L'association recherche des bénévoles intéressés par une activité qui privilégie l'humain, la solidarité, la conscience professionnelle et la confidentialité. Par exemple réaliser des visites de convivialité auprès des personnes et familles aidées ; créer du lien lors d'animations ou de sorties ; accueillir et renseigner les usagers.... Votre disponibilité peut être de quelques heures par mois à quelques heures par semaine, voire davantage. Des dépliants à votre intention sont disponibles en mairie).



JARDIN DU SOUVENIR

Le conseil municipal a étudié deux projets. C'est celui des Pompes funèbres MAGNO de Moisse, qui a été retenu.

Il prévoit la création d'un jardin du souvenir avec un puit de dispersion des cendres, la pose d'une stèle en granit pour identifier le JARDIN DU SOUVENIR et une plaque en granit sur laquelle seront fixées les plaques d'identité ; 4 cavurnes seront également installées, sur des concessions d'1 m².

Ce projet prévoit la signature d'une convention avec la société Magno où la commune s'engage à orienter les futurs concessionnaires, avant mise à disposition de la concession par la commune, vers la société Magno, afin de régler les fournitures et la pose de la cavurne.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a choisi cette proposition qui limite le rôle de la commune à la fourniture d'une concession (comme pour les inhumations), alors que le projet proposé par la société Granimont prévoyait l'achat des cavurnes proposées et leur revente au public.

Il permet également de recourir à une entreprise de proximité.

La forme « jardin » sera privilégiée, en conservant au maximum, une zone enherbée. Le Jardin du souvenir sera mis en place à l'automne.

ONF—coupes d'automne



M. Jacques, l'agent ONF, nous a proposé les coupes d'automne pour une vente prévue en décembre 2018.

. Parcelles 19-20 : l'an dernier 75 m³ ont été vendus. Il reste environ 100 m³ de chênes et 17 m³ de hêtres et charmes.

. Parcelles 14 et 15 : 80 m³ de chêne et 25 m³ de hêtre. Les chemins ont été faits par C. Zominy et R. Chatillon, dans le cadre de l'affouage.

. Parcelles 1,23,24 et 25 : il y a 64 m³ de chênes et 60 m³ de hêtres et divers. Ces lots ne seront sans doute pas vendus cette année.

Les chênes seront vendus en bois façonnés, les hêtres et divers bois en contrat d'approvisionnement.

L'assistance technique de l'ONF se monte à 4 € par m³ de chêne et 1,50 € pour les contrats d'approvisionnement.

Le point numérique de la Sous Préfecture de Dole

est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h45 à 16h30. Il accompagne les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches sur internet pour les questions de passeport, cartes d'identité, immatriculation et permis de conduire.

Tél : 03 84 79 44 20.

PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)



La commune de Frasné-les-Meuilières n'avait pas de plan d'urbanisme de référence. C'est donc le RNU (règlement national d'urbanisme) qui réglemente les constructions sur la commune. Cette compétence est désormais celle du Grand Dole et les orientations d'aménagement du Plan local d'urbanisme intercommunal sont actuellement en discussion. Lors des différentes réunions publiques qui ont eu lieu (octobre 2017, 15 et 20 juin 2018), le conseil municipal et les habitants (plus de 30 personnes de la commune) ont pu exprimer leurs attentes, leurs avis.

Lors de la réunion du 20 juin 2018 à 18h en mairie, avec la responsable du cabinet Urbicand qui agit pour l'agglomération du Grand Dole, la commune a fait entendre ses propositions pour conserver le caractère « patrimonial » du village, protéger ses vergers, ses zones agricoles, améliorer l'habitat existant et préciser ses zones constructibles. Nos propositions seront maintenant étudiées par les services de l'état. Un projet plus complet devra être validé par le Conseil municipal d'ici la fin du mois de septembre.

Le conseil communautaire se prononcera sur le PLUI en décembre 2018. Suivra une enquête publique pour un vote définitif fin 2019.

Pendant toute cette période de concertation, **un registre est disponible en mairie, sur lequel tous les habitants.e.s et propriétaires de Frasné peuvent inscrire leurs remarques, leurs avis. Des plans peuvent également être consultés ainsi que tous les documents à disposition de la commune.**

Alors n'hésitez pas à vous renseigner, à participer.

Transports scolaires et l'inscription pour la rentrée 2018

Les transports scolaires sont gratuits à raison

- de 2 allers/retour pour les élèves du 1er degré (maternelle et primaire)
- d'1 aller/retour pour les élèves du second degré (collège et lycée)

L'inscription pour les transports scolaires se fait cette année essentiellement par internet sur le site www.reseau-tgd.fr le 4 juin et le 1er juillet.

Les cartes restent nominatives mais sans photo d'identité. A titre exceptionnel des formulaires papier peuvent être demandés.

- Les listings seront validés par les établissements scolaires, du 1er au 13 juillet.
- Les cartes seront adressées en mairie à partir du 20 août et distribuées aux familles.
- Les cartes TGD pourront être validées les jeudi 6 et vendredi 7 septembre de 16h à 18h15 et le samedi 9 septembre de 9h à 12h à bord d'un véhicule en gare de Dole.



Travaux d'été

- La Chapelle :

.Après les travaux de réfection, lessiver les murs et voir s'ils ont besoin d'être repeints. Réparer les portes

- Terrain de boules :

Mettre un geo-textile et recouvrir de sable après avoir nettoyé. La date du week-end des 7 et 8 juillet est décidée.

- Abri-bus :

Repeindre et installer une planche pour mettre à disposition des livres à emprunter en livre-service. (prévoir un écriteau) – Associer les jeunes du village

- Jardin de la mairie :

Couper les branches qui dépassent et un arbuste qui pousse dans le mur. Un élagage plus complet sera fait à l'automne.

- **Arrosage** : des améliorations techniques seront mises en place pour faciliter l'arrosage par les bénévoles.

- Cimetière :

Une matinée de désherbage manuel est prévue le mardi 3 juillet à partir de 9h. Des essais seront effectués avec un matériel thermique.

- **non urgent** : envisager un crépi sur le côté du caveau dans la cour de l'ancienne école (arrière de l'abri-bus)

Les jeunes et habitants de la commune sont les bienvenus pour tous les travaux ne nécessitant pas l'intervention d'une entreprise.



EN BREF...

Le foyer logement de Moissey a un nouveau directeur, M. Nicolas Thabard. Il nous a informé que 5 logements de la résidence sont actuellement libres (sur 50).

Un délégué à la protection des données doit être désigné par les communes, conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, concernant le règlement de la protection des données à caractère personnel des personnes physiques (RPDG). Pour notre commune, c'est le SIDEC qui assure cette fonction et le délégué sera déclaré à la CNIL.

Ramassage des ordures ménagères rue du Rougelot

Une demande a été effectuée par deux familles de la rue du Rougelot MM. Contet et Chapin, afin d'avoir un ramassage des déchets ménagers à leur porte. Un rendez-vous a été fixé avec M. Mignot du SICTOM pour examiner les questions techniques.

Les véhicules du Sictom ne sont plus autorisés à effectuer des marche-arrière pour accéder à certaines maisons. Il faut donc prévoir une place de retournement. Cette possibilité existe devant la Chapelle. Il faudrait empierrer la zone et avoir un accord de l'Association foncière pour emprunter cette voie.

Lors de sa réunion du 7 avril, le bureau de l'Association foncière a décidé de refuser l'accès de ce chemin afin de le préserver : inadéquation entre le tonnage, la fréquence de passage et le chemin surtout en hiver.



Après le succès de la FETE DE LA MUSIQUE 2018, la date de la prochaine a déjà été fixée au

SAMEDI 22 JUIN 2019

N'hésitez pas à vous joindre aux nombreux bénévoles qui ont déjà plein de beaux projets en tête.

Retrouvez nos infos sur le site de la commune <https://frasne-les-meulieres.fr>

VIE DU VILLAGE

et autres animations...



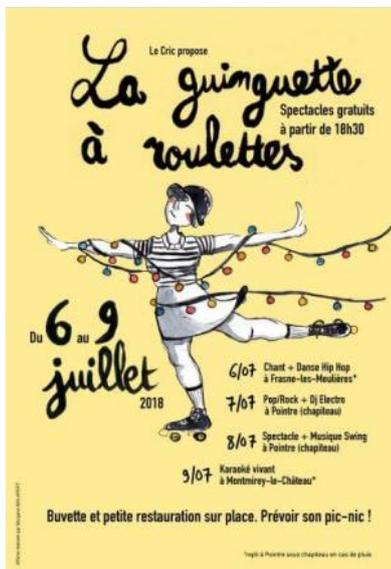
Animation western samedi 30 juin à Moissey, par l'association Nojeux à partir de 18h00 : repas et soirée dansante.
Infos auprès de Roger Chatillon

Concert à l'église d'Annette Osann, dimanche 1er juillet à 17h

Spectacle gratuit vendredi 6 juillet à 18h30, cour de l'école

Repas du 14 juillet organisé par le Comité des Fêtes, à partir de midi au terrain communal.

Le circuit VTT des 3 clochers aura lieu le 2 septembre et passera dans la forêt de Frasne.



WEEK-END MOTARD



Le Rétro motorcycles de l'Est, club de motos de petites cylindrées "vintage" dont font partie Michel Blanc et son épouse Babeth a fait escale à Frasne les Meulières, le week-end des 8 et 9 juin 2018. L'accueil s'est fait chez Mme Blanc notre "doyenne" du village et maman du motard Michel. Il s'en passe des événements dans la rue du Quart, dans la cour et sous le grand abri de chez Mme Blanc, lieu de "rencontres" : musique, concentration de motos et... les petites pauses-café journalières de Michèle Foucheyrand. **Lydia Patoz**



Les vélos extraordinaires de Patrick Armanet, ferronnier-sculpteur ont été exposés à Moissey lors du marché artisanal nocturne du 8 juin dernier.

Travaux citoyens

Merci de votre aide :

- **mardi 4 juillet à partir de 9h** pour le désherbage du cimetière de Frasne (rendez-vous devant la mairie)
- **Samedi 7 juillet à partir de 9h** au terrain de boules et le dimanche 8 à 9h (si besoin).

et pour participer à d'autres projets (abri-bus, chapelle...) contacter la mairie.